



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement canadien des célébrations de l'Année internationale de la diversité biologique 2010

Montréal, le 2 octobre – Une campagne mondiale de sensibilisation à la sauvegarde de la biodiversité a été lancée aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Montréal. La campagne a pour but, entre autres, de célébrer la diversité de la vie sur Terre et de contrer la perte de biodiversité au niveau mondial. Le logo et les messages de l'Année internationale de la diversité biologique 2010 ont été dévoilés lors d'une cérémonie co-organisée par la ville de Montréal et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Nous sommes en train de perdre la biodiversité à un rythme alarmant – selon certaines estimations, jusqu'à 1000 fois le taux naturel. Cette perte est causée par les activités humaines, et on estime qu'elle augmentera davantage en raison des changements climatiques.

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2010 l'Année internationale de la diversité biologique. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, situé à Montréal, a été désigné comme point focal des célébrations.

Le slogan et le logo pour l'année, rendus possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, ont été dévoilés lors de la cérémonie à l'Hôtel de Ville, en présence de représentants des trois paliers de gouvernement et du corps diplomatique.

Le slogan *La biodiversité c'est la vie. La biodiversité c'est notre vie*, souligne le rôle crucial de la biodiversité dans le soutien de toute vie sur Terre, y compris la nôtre.

Le logo de l'Année internationale de la diversité biologique contient des éléments symboliques illustrant l'omniprésence de la biodiversité. En entrelaçant les éléments de la flore et la faune avec des silhouettes humaines, le logo montre comment la biodiversité est la vie, et comment nous, les êtres humains, faisons partie de la biodiversité qui nous entoure.

« Le Canada est fier d'accueillir le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies et est heureux d'avoir pu contribuer à la création du logo qui représentera l'Année internationale de la biodiversité », a déclaré le ministre d'Environnement Canada, Jim Prentice.

« La protection de la biodiversité est une préoccupation planétaire qui nécessite une action à l'échelle locale, et il est donc opportun que la ville de Montréal soit l'hôte de l'événement. La création et le lancement de ce logo très visible aideront à renforcer la sensibilisation à l'échelle mondiale de l'importante responsabilité dont nous partageons tous. »



United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC H2Y 1N9, Canada
Tel : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



Ahmed Djoghlaïf, le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a déclaré: « Nous encourageons tous les gens et toutes les organisations à utiliser le logo pour souligner et promouvoir leurs activités durant l'année 2010. La générosité du gouvernement du Canada a permis de créer ce formidable outil de sensibilisation qui est maintenant disponible à tous. »

Le lancement a été présidé par le maire de Montréal Gérald Tremblay, avec la participation de la Ministre du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec, Madame Line Beauchamp, du corps diplomatique accrédité à Montréal, ainsi que d'autres partenaires canadiens du Secrétariat, dont Jean Langlais, directeur de la Biosphère, qui représentait Environnement Canada.

« Au Québec comme ailleurs, l'année 2010 sera l'occasion de sensibiliser davantage la population à l'importance de la biodiversité et aux différentes fonctions des écosystèmes qui contribuent au bien-être des humains. Le gouvernement du Québec entend réitérer son engagement et poursuivre ses actions en faveur de la protection et de la gestion durable de la biodiversité au cours de cette année qui a été proclamée Année internationale de la diversité biologique par les Nations Unies », a déclaré la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp.

« Le rôle que joue la Ville en matière de biodiversité est primordial. La mise en place de nos éco-territoires offre aujourd'hui des exemples concrets de projets en développement durable, qui s'harmonisent à la fois avec la protection des milieux naturels, les intérêts de la population et le développement économique de la ville. L'année 2010 en sera une de mobilisation internationale à l'égard de ce grand enjeu global, qui permettra d'appuyer davantage notre volonté d'aller plus loin dans nos actions », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

« Je suis très heureux de voir que la ville de Montréal mène des activités concrètes pour l'Année internationale de la diversité biologique. Le Centre sur la biodiversité et la création du parc au troisième sommet du mont Royal en sont d'excellents exemples, » a déclaré Ahmed Djoghlaïf. « La Convention sur la diversité biologique bénéficie d'une relation unique et particulière avec sa ville d'accueil et nous avons eu le privilège de voir le maire Gérald Tremblay jouer un rôle actif dans la promotion des trois objectifs de la Convention. Je tiens à le remercier pour son appui continu. »

Durant l'Année internationale de la diversité biologique, des acteurs du monde entier collaboreront à sensibiliser le public sur la biodiversité et formeront une alliance mondiale pour la promotion de la vie sur Terre.

L'année sera inaugurée avec des événements au Brésil et en Allemagne. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lancera une exposition internationale lors d'un événement de haut niveau à Paris en janvier.

L'Assemblée générale des Nations unies, le 20 septembre 2010, sera un événement clé qui réunira les chefs d'États pour poser des gestes concrets et pour préparer le Sommet de la biodiversité de Nagoya en octobre 2010, où les gouvernements fixeront les objectifs et les étapes nécessaires pour contrer la perte de la biodiversité. L'année se terminera à Kanazawa, au Japon, en décembre 2010 avec une cérémonie marquant le début de l'Année internationale des forêts – 2011.

Ici, au Canada, l'année sera marquée par des événements organisés par une alliance d'artistes, de gouvernements et d'individus. Les plans pour ces événements ont été exposés lors d'une rencontre des autorités canadiennes à la mi-août.

Le spectacle *Paradis Perdu* réalisé par Dominic Champagne et Jean Lemire ouvrira l'année en janvier 2010. Les gouvernements du Québec et du Canada ont déjà mis en place des programmes pour

sensibiliser le public et pour faire des liens avec d'autres événements tels que les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Les discussions du G8 à Huntsville, en Ontario, en 2010, sous la présidence du Canada, traiteront également de la crise de la biodiversité.

En outre, la ville de Montréal prévoit un certain nombre d'initiatives, dont un nouveau centre de recherche sur la biodiversité au jardin botanique, en partenariat avec l'Université de Montréal, et la création de 23 hectares de parc sur le troisième sommet du mont Royal.

Le logo de l'Année internationale de la diversité biologique peut être téléchargé à l'adresse:
www.cbd.int/2010/brand/

La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Avec 191 Parties, la CDB a une participation quasi-universelle parmi les pays déterminés à préserver la vie sur Terre. La CDB vise à aborder toutes les menaces à la biodiversité et aux services écosystémiques, y compris la menace des changements climatiques, à travers des évaluations scientifiques, le développement d'outils, des incitations et des processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et la participation pleine et active des parties prenantes, y compris les autochtones et les communautés locales, les jeunes, les ONG, les femmes et les milieux d'affaires. Le siège du Secrétariat de la Convention est situé à Montréal, au Canada.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Marie Aminata Khan au +1 514 287 8701 ou à marie.khan@cbd.int ou M. Johan Hedlund au + 1 514 287-6670 ou au johan.hedlund@cbd.int.